



Analyse et perfectionnement des moyens de prévention des accidents du travail

Réf : SST030

Durée : 0h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Améliorer les conditions de travail et de sécurité
- › Identifier les risques liés à l'activité physique, professionnelle et domestique
- › Perfectionner la maîtrise des techniques de mobilisation des malades et de port des charges lourdes
- › Sécuriser les interventions
- › Approfondir les principes d'ergonomie
- › Prévenir les accidents de travail notamment les rachialgies

Public*

- › Toute personne exerçant une activité physique à haute sollicitation musculo- squelettique

Programme

Recueil d'informations et analyse ergonomique

- › Les caractéristiques significatives de l'activité du personnel
- › Le flux de chaque service
- › Évaluation des risques
- › Évaluation des troubles neuro-musculaires
- › Évaluation du stress et de la fatigue
- › Conséquences sur le travail d'équipe - Recommandations ergonomiques - Optimiser l'organisation de l'activité
- › Spécificité de l'activité physique et mentale
- › Évolution des situations de travail dans leur aspect socio-organisationnel
- › Mécanismes d'adaptation à la charge de travail
- › Limites dans le temps
- › Gestion de la fatigue Les situations critiques
- › Analyse objective des informations recueillies et axes d'amélioration Prévention au quotidien

Méthodes pédagogiques

- › Applications pratiques des gestes de sécurité
- › Élaboration d'une fiche technique des principes ergonomiques de prévention au travail
- › Évaluation des risques
- › Analyse de pratiques

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

Marie-Christine COMBES, Cadre Kinésithérapeute

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition